

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 08 juin 2022

Salle de la Mairie

Etaient présents : Mmes – Mrs BUREAU / MESTRE / NERZIC / FOURNIER / MORICE / IMBOURG / REGUER / SEMENCE / MORIN / PLAIS / POTELENE / ZEGAN / LAFOND / JANSONNIE / HURIEZ

Etaient absents : Mmes – Mrs NOYAT / HUET / LORANS / BEUX

Ont donné pouvoir : Mme NOYAT à Mme HURIEZ
Mme HUET à Mr BUREAU
Mr LORANS à Mme NERZIC

A été nommé(e) secrétaire : Mr PLAIS

Le compte rendu du conseil municipal du 04 mai 2022 a été adopté à la majorité des membres présents

1 abstention

1 Accord de principe sur la mise à disposition du presbytère et de la salle paroissiale

Mr FOURNIER fait part au membre du conseil que France Loire doit acquérir 2 parcelles appartenant au diocèse de Bourges pour le projet de logement. Par contre, le diocèse demande à la municipalité de garder l'accès au presbytère et à la salle paroissiale. Dès que le conseil a donné son accord, France Loire continuera leur négociation. Mr le Maire demande au membre du conseil à ce que la municipalité s'engage à laisser à disposition la salle paroissiale et le presbytère en fonction des besoins du diocèse.

Voté à l'unanimité

2. Convention de prestations de service « Assainissement » avec la communauté de communes Terre de Haut Berry

Mr le Maire propose une convention de prestations de service « Assainissement » avec la communauté de communes pour l'entretien des espaces verts autour des postes de relèvement et de la station d'épuration.

Voté à l'unanimité



3. Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour le camping

Mr le Maire propose le recrutement d'agent contractuels pour le camping pour les mois de juillet et aout, à raison de 2h/jour. Il précise que ce poste pourrait être tenu par le surveillant de baignade.

De ce fait, Mr le Maire annonce le recrutement d'un surveillant de baignade 6 jours par semaine les après-midi.

Voté à l'unanimité

4. Délibération instituant l'indemnité horaire pour les travaux supplémentaires

Mr le Maire propose d'instituer le régime des indemnités horaires pour les travaux supplémentaire (IHTS ou heures supplémentaires) en faveur des agents susceptibles de les percevoir. Les heures supplémentaires ne peuvent excéder 25 heures par mois sauf lors de circonstances exceptionnelles.

Voté à l'unanimité

5. Tarifs de la garderie périscolaire au 1er septembre 2022

Mr le Maire propose les tarifs suivants, à savoir qu'il n'y a pas d'augmentation. Il a juste été retiré les tarifs ½ heure.

Au cas où un enfant resterait qu'un ½ heure, le prix de l'heure sera divisé par deux.

Enfants d'Henrichemont

-1.75€/heure /enfant

-1.19€/heure pour deux enfants et plus

Enfants des communes extérieures

-2.05€/heure/enfant

-1.50/heure pour deux enfants et plus

Mme LAFOND demande si l'on prend en compte le coefficient familial. Il lui est répondu que non, le tarif est le même pour qui que ce soit.

Voté à l'unanimité

6. Tarifs des photocopies

Mr le Maire propose les tarifs suivants :

Copie pour les particuliers « noir et blanc »	0,20€
« couleur »	1.00€
Copie pour les associations fournissant leur papier « noir et blanc »	0.02€
« couleur »	0.10€
Transmission d'un fax (pour tous)	1.00€



Mr JANSONNIE demande s'il est bien nécessaire de garder cette régie. Il lui est répondu que oui, étant donné que certaines associations font beaucoup de photocopie.

Voté à l'unanimité

7. Regroupement des régies de recettes

Mr le Maire propose le regroupement des régies de recettes des locations de salles des tanneurs, polyvalente et salle de la Borne.

Mr JANSONNIE souligne que si la recette de ces régies dépasse les 2500€, il faudra penser à ouvrir un compte de dépôt de fonds.

Voté à l'unanimité

8. Dénonciation de la régie de recette « vente de brochure de la Borne »⁴

Mr le Maire propose la suppression de la régie de recettes « vente de brochure de la Borne », considérant qu'il n'y a plus d'exemplaire en vente.

Mme MESTRE fait part que le centre céramique a acheté le reste des brochures. Elles sont très recherchées. Elles seront en vente au centre

Voté à l'unanimité

9. Avancement des projets

Mme MESTRE

-Ecole :

L'installation des jeux et le changement des moteurs des volets roulants est à programmer prochainement.

-La Borne :

Un devis pour l'avaloir a été signé, nous attendons l'intervention du maçon.

Mme MESTRE fait part qu'il serait judicieux de faire intervenir une entreprise pour nettoyer le réseau.

-Communauté de communes :

Le PLUI est toujours en cours, en attente de la validation de toutes les communes.

Mr POTELUNE demande des informations sur la pucerie qui aura lieu sur la Borne. Il précise que le fait de bloquer la Borne pose un souci. Qu'en devient les services secours ?



Il lui est répondu que la pucerie aura bien lieu mais le 15 aout uniquement. Mr JUTIER un organisateur de brocante a pris contact avec la mairie afin d'organiser cette manifestation. Une rencontre a eu lieu avec Mme NERZIC, Mr le Maire, Mme MESTRE et toutes les associations de la Borne. Après discussion aucune association de la Borne n'a souhaité organiser la pucerie. Un compromis a donc été conclu, Mr JUTIER de l'association AVACE prend en charge l'organisation de la brocante. Mme MESTRE précise que la Borne ne sera pas entièrement bloquée comme les autres années et bien sûr, que les services de secours pourront pénétrer dans le périmètre de la brocante. La municipalité est en attente des documents.

-Mr FOURNIER :

-3 points en cours

1. Jeux de paume

Une réunion est prévue le 14 juin prochain avec le cabinet d'architecte Egoïne pour faire un point sur l'état d'avancement de l'étude concernant le projet de réhabilitation du « jeu de paume »

2. Projet immobilier avec le bailleur social « France Loire »

Ce projet immobilier d'environ 10 à 12 logements pourrait prendre place sur 2 parcelles de terrain situées rue du Tacot et appartenant au diocèse. France Loire a entamé une négociation avec le diocèse pour connaître leurs intentions et il s'avère qu'il serait d'accord pour une éventuelle cession, avec une condition suspensive sur l'autorisation d'utiliser le presbytère ainsi que la salle paroissiale en fonction de leurs besoins, condition qui a été votée par une délibération du conseil municipal.

3. Projet Résidences Séniors

Le projet de résidences séniors piloté par « Ages et Vies » est soumis depuis le 1^{er} janvier 2022 à des critères de population sur un périmètre fixé », ce qui limite fortement la probabilité de notre adhésion à cette formule. Par contre, une relance de l'état dans le domaine de l'habitat inclusif adossée à une économie sociale et solidaire permet de nous orienter vers un nouveau projet « Les Petites Maisons ». Ce projet d'habitat inclusif, pour une structure de 10 résidents maximum bénéficierait d'une aide supplémentaire « aide à la vie partagée » pour le résident ce qui permettrait d'avoir un reste à charge équivalent à notre projet initial. Le concept de ce projet est identique à celui d'Ages et Vies, avec logement indépendant, salle commune, auxiliaire de vie 24h sur 24.. La faisabilité de ce projet dépend du financement par le Conseil Départemental de cette aide supplémentaire et il leur sera prochainement présenté.

-Mme SEMENCE

(Ci-joint feuille)

Le prochain bulletin Municipal sera distribué le 25-26 juin 2022

-Mme NERZIC



Une réunion a été réalisée pour les estivales. Il y a à ce jour 53 exposants extérieurs et 15 exposants de la commune.

Elle rappelle l'organisation du « casse croute républicain » pour le 14 juillet 2022 au jeu de paume.

10 . Questions diverses

Pour rappel le 1° tour des élections législatives se dérouleront le 12 juin 2022 et le second tour sera le 19 Juin 2022.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 06 juillet 2022 à la mairie d'henrichemont.

Fin de séance 19h



Bilan des outils de communication d'Henrichemont mai 2022

Site

3 586 (4 043 visiteurs en avril) pour 8 292 (9 243 n avril) et 31 782 (33 468 pages vues en avril).

Les pages les plus vues ont été les suivantes :

Etang du Petit-Bois

Camping

Recyclerie

PV CM

Commerces

Tourisme – découvrir

Restaurants

Artisans d'art

Les personnes ayant consultées le site sont en France, aux USA (8 337 vues), Italie (1 490), Grande-Bretagne (931), Russie (617), Pays-Bas (577), Allemagne (497).

Facebook

921 personnes sont abonnées à Facebook contre 902 en avril.

Les pages les plus vues ont été :

Chiens trouvés 3 500

Baignade à l'étang 1 900

Travaux route Henrichemont Les Aix 1 900

Brocante 1 500

Fontaine enlevée 1 300

Fontaine remise en place 1 200

Travaux route La Chapelotte 1 100

Groupe Henrichemont shopping

218 abonnées (203 en avril) 80 membres ont publié (58 en avril) et il y a eu 1 477 (1 514 vues en avril).

Instagram

346 abonnés (+11)

Mymairie

323 abonnées (+9).

22 913 (21 212 en avril)

Les pages les plus vues sont les suivantes :

- actualités,
- agenda,
- infos pratiques,
- signaler,
- publications

